



Amap de Monein

Compte rendu de la réunion du vendredi 24 juin 2011

Les présents: *Basty B. et M., Bellaïche J., Ben Abdallah Y., Doléans J-C et C., Doussine-Larradet M., Lacampagne J-M, Langla F., Magnet C., Maisonnave J., Regnier P., Sitzia O., Thomann M-A, Toulouse R., Traucou P., Uriol P.*

1- Mouvements des bénévoles.

Départs : Florent Campagne sur le contrat pain ; il sera remplacé par Roselyne Toulouse.

Arrivées : Roselyne Toulouse se propose de s'occuper de la prochaine signature du contrat « Petits Fruits » de septembre.

Yasmina Ben Abdallah se propose d'être la gestionnaire du contrat « œufs », elle sera secondée par J-M Lacampagne.

2- Bilan financier.

Trésorerie Amap : 636.76 euros

Signature contrats 2eme semestre 2011 :

45 286.75 euros (hors futurs contrats œufs-petits fruits-festif).

3- Bilan signature Juin.

Nombre de familles adhérentes : **93 familles inscrites** (nombre constant par rapport à l'an passé)

Baisse sur les contrats : lait (-5), légumes (-14), herbes aromatiques (-4)

Exceptionnellement, nous organiserons une **signature fin Août-début Septembre** pour les contrats ci dessus.

4- Ouverture d'une boîte à lettre au Centre Social.

Une boîte à lettre « Amap » a été mise à votre disposition au Centre Social.

Elle permettra à chacun de laisser des courriers, soit en amenant directement votre courrier au centre social, soit en l'envoyant par la poste à l'**adresse** suivante :

Amap de Monein, Centre Social et Culturel, 22 rue du commerce, 64360 Monein.

5- Informations contrats.

- **Huile de colza** : **Arrêt du contrat** suite au décès de Michel Dousse. Nous renouvelons notre soutien à sa famille.
- **Savon/Pain** : Pour ces deux contrats, **aucune matière première n'est produite par l'artisan.**
La question est posée de savoir si ces deux contrats relèvent de l'agriculture paysanne.
Concernant le savon, l'artisan n'ayant aucun moyen de produire ces matières premières, **il est décidé d'arrêter le contrat.** Il sera possible d'acheter du savon en groupement d'achat hors-Amap.
Concernant le pain, l'artisan boulanger étant propriétaire de terres, nous allons le solliciter pour qu'il produise du blé. **Nous choisissons de continuer le contrat pain** dans l'attente d'une évolution dans ce sens.
- **Herbes aromatiques** : La productrice propose un nouveau contrat avec une distribution mensuelle tout au long de l'année à partir de début septembre.

6- Nouveaux contrats.

- **Contrat œuf** : Suite au sondage, 24 familles sont intéressées par le contrat (quinze douzaines d'œufs/semaine).
Après **présentation des trois productrices** (Isabelle Augé de Cabidos, Maryline Augé de Larreule, Mme Cazaubon de Monein). Le choix de la productrice a été mis au vote ; à l'unanimité, **nous avons décidé de commencer le contrat œuf avec Mme Cazaubon.**
Le prix de la douzaine d'œufs est fixé à 2.50 euros ; il sera possible de prendre une demi-douzaine ou une douzaine d'œufs par famille par semaine. Démarrage du contrat début Septembre pour une période d'essai de 4 mois.
- **Contrat truites** : Après présentation de la pisciculture par M-A. Thomann, il est décidé de ne pas démarrer le contrat cette année, car les truites sont nourries à 100% avec des aliments produits hors exploitation.

7- Organisation d'une assemblée générale et d'une fête.

Nous décidons d'organiser une **fête et une Assemblée Générale le Vendredi 7 Octobre 2011** sous les halles de Monein.

Déroulement de la soirée : 18h15-19h15 : **Distribution.**

19h30-20h : **Assemblée générale.**

20h : **fête de l'Amap**

Responsables préparation de l'AG : M-A. Thoman, C. Magnet.

Responsables organisation de la fête : L. Graumer, O. Sitzia, C. Magnet.

Il est rappelé aux responsables qu'il est **impératif d'envoyer un courrier**(avant les vacances) à la mairie pour demander **l'autorisation de faire notre AG et notre fête** sous les halles. Si la réponse est favorable il faudra faire une demande pour avoir tables et chaises et envoyer une invitation au maire.

8- Bilan première utilisation application de gestion sous Excel.

Suite à la dernière signature des contrats et aux commentaires des gestionnaires, **Philippe Régnier a modifié l'applicatif** pour simplifier son utilisation (suppression tableaux croisés, suppression copies de cellules, etc).

Philippe développera l'applicatif jusqu'à fin octobre ; à partir du mois de Novembre, **il formera** les personnes qui le souhaitent sur la partie du logiciel qui concerne la coordination.

Se sont proposées pour la formation : Camet F.(Monein), Doléans J-C. et C., Thomann M-A., Uriol P., Traucou P.

L'utilisation du logiciel Excel nous facilite l'intégration de nouveaux amapiens en cours de contrats. **Nous décidons d'intégrer des nouveaux pendant les trois premiers mois des contrats** semestriels, sauf contrats « viande bovine ». **L'intégration** d'un nouvel amapien sera **transparente pour les gestionnaires** de contrats, car elle sera centralisée par l'équipe de coordination, et les ajouts de contrats seront saisis par l'équipe de coordination.

9- Achat de matériel informatique.

Philippe Régnier nous demande comment nous allons gérer et utiliser la base informatique qu'il est en train de développer. **Nous décidons d'acheter un ordinateur portable** qui sera utilisé par les personnes (cf paragraphe 8) formées sur la partie « gestion-coordination de l'applicatif ».

Il est proposé d'acheter une imprimante A3 : proposition refusée.

10- Divers.

Si vous étiez absents à cette réunion, mais que vous souhaitez vous impliquer (gestionnaire contrat, secrétariat, ou autre...) dans votre Amap, n'hésitez pas à nous contacter :

monamap@club-internet.fr ou 06 78 64 00 31

11- Glou-glou Miam-miam. _____

Merci pour le casse-croûte habituel d'après réunion.